

Documents à fournir

Le lundi 4 juillet, à votre arrivée au Lycée, une fiche d'inscription à remplir sur place, vous sera donnée.

Les documents ci-après seront à joindre au dossier :

- 1 RIB pour le service d'intendance
- Chèque de 15 € à l'ordre de la Maison du Lycéen pour l'adhésion à la MDL
- Chèque de 15 € à l'ordre de l'Association Sportive pour l'adhésion à l'Association Sportive
- Copie de la notification de l'attribution des bourses nationales de lycée 2022/2023
- Attestation d'assurance pour l'année scolaire 2022-2023
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Copie de l'Attestation de 1/3 Temps (si concerné)
- **Numéro de sécurité sociale de l'élève** (vous le trouverez sur votre attestation de droits à télécharger depuis votre compte Ameli)
- 2 photos d'identité
- Vous munir du carnet de santé de votre enfant